

# CONSULTATION INFIRMIÈRE EN OPHTALMOLOGIE

---

Mieux vivre avec une  
maladie chronique de l'œil



Hôpitaux  
Universitaires  
Genève

# Présentation

---

Les affections chroniques de l'œil nécessitent un suivi personnalisé. La consultation infirmière en ophtalmologie a été créée pour renforcer l'écoute et l'accompagnement des personnes souffrant des maladies suivantes :

- ▶ la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA)
- ▶ la sécheresse oculaire
- ▶ le glaucome.

Cette consultation est un soutien pour vous et vos proches. Elle répond à vos interrogations sur votre maladie, les traitements et les problèmes pratiques qui se posent dans votre quotidien.

Cette consultation a pu voir le jour grâce au soutien des fonds Castier.



## **Pour qui?**

Cette consultation est destinée à toute personne présentant une DMLA, une sécheresse oculaire ou un glaucome, qu'elle soit ou non suivie aux HUG.

## **Quels objectifs?**

- ▶ Assurer un suivi de votre traitement.
- ▶ Donner des explications sur la maladie et le traitement.
- ▶ Donner du sens à ce que vous vivez.
- ▶ Améliorer votre qualité de vie.
- ▶ Faire appel à des partenaires selon les besoins, tels que l'Association pour le bien des aveugles et malvoyants (ABA), un ou une orthoptiste spécialisée en basse vision, un ou une assistante sociale.
- ▶ Répondre à vos questions.

## **Comment se déroule la consultation?**

Les entretiens durent entre 30 et 60 minutes. Une ou un proche peut vous accompagner si vous le souhaitez.

Selon votre prescription médicale ou votre besoin, certains examens et traitements peuvent être pratiqués par l'infirmière spécialisée pendant la consultation.

Lors du premier rendez-vous, une échelle de qualité de vie est réalisée avec vous pour mieux appréhender vos problèmes de vue et leurs conséquences sur votre qualité de vie.

### **Quand ?**

Une consultation est recommandée après l'annonce d'un diagnostic de DMLA, de sécheresse oculaire ou de glaucome. Elle peut également avoir lieu après toute consultation médicale, et sur demande de votre part en cas de besoin.

Elles ont lieu le mardi, le jeudi ou le vendredi en début d'après-midi, sur rendez-vous.

### **Par qui ?**

La consultation est menée par une infirmière spécialisée en ophtalmologie. En relation constante avec la ou le médecin ophtalmologue, elle tient le rôle de personne de liaison pour vous et vos proches.

## Comment prendre rendez-vous ?

Les personnes prises en charge par le Service d'ophtalmologie des HUG peuvent prendre directement rendez-vous sans passer par une ou un médecin. Les personnes suivies hors HUG peuvent demander à bénéficier de cette consultation, sur ordonnance de leur médecin.



### INFO

#### **Facturation**

Cette consultation est remboursée dans les prestations de l'assurance maladie de base (LaMal) sous déduction de la franchise et de la participation (10% des frais à charge).

# Informations pratiques

## Contact

☎ 022 372 84 22

Usa.Ophtalmologie@hcuge.ch

## Horaires

Du lundi au vendredi de 8h à 16h30

## Service d'ophtalmologie

Rue Alcide-Jentzer 22  
1205 Genève

## Accès

Bus 35, arrêt

« Maternité-Pédiatrie »

Bus 7, arrêt « Pédiatrie »

Tram 12 et 18,  
arrêt « Augustins »

Léman Express, arrêt  
« Genève-Champel »

## Parking

H-Cluse



*Cette brochure a été réalisée par le Service  
d'ophtalmologie avec la Direction de la communication.*